Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 38 (1974) **Heft**: 149-152

Artikel: La lexicographie et l'alchimie

Autor: Roques, Gilles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399586

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA LEXICOGRAPHIE ET L'ALCHIMIE

Le tome 4 de l'édition Méon du Roman de la Rose contient, outre le Testament maistre Jehan de Meun et le Codicile maistre Jehan de Meun, divers textes d'alchimistes. Nous laisserons provisoirement de côté les deux derniers, le Sommaire philosophique de Nicolas Flamel et la Fontaine des amoureux de science par Jehan de La Fontaine. Les deux premiers poèmes, intitulés Les Remonstrances ou la complainte de Nature à l'alchymiste errant et la Response de l'alchymiste à Nature, sont attribués dans leur titre à Jehan de Meung. Mais Méon connaissait assez l'ancien français pour douter de cette attribution; en parlant de nos textes, il dit dans une note p. 123 : « J'ignore d'après quelle autorité on a attribué à cet auteur les pièces suivantes; je n'ai pu en découvrir aucun manuscrit ancien. D'ailleurs ce n'est point sa manière de versifier; le style et l'orthographe n'annoncent pas un siècle si éloigné ». Cette sagesse n'a pas toujours été écoutée, nous en verrons les conséquences. On peut maintenant, grâce aux travaux de A. Vernet 1, attribuer ces deux textes à Jean Perréal et les dater de ca 1516. — En outre M. A. Vernet a signalé que le texte publié par Méon contient plus de cent cinquante vers interpolés à la fin du XVIII^e ou même au début du XVIII^e s. dont il a dressé la liste. Ces interpolations comprennent les mots attribut, insigne, principe, vivifique de notre article.

Nous nous proposons dans cet article de rectifier les dates et les indications erronées que le FEW ² a empruntées à Littré, Gdf ou DG et qu'ont

2. Ces textes, souvent cités dans Gdf, ont été mis à contribution par le FEW qui leur a parfois attribué, surtout à partir du vol. VII, une date proche de la vérité, 1500 (probablement d'après l'indication xve-xvie s. de DG à partir d'infaillible), cf. principium IX, 393 a, vivificare XIV, 582 a (principe vivifique

I. Jean Perréal, poète et alchimiste, dans Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance, t. 3, 1943, p. 214-52 [corriger les références erronées de R. Bossuat, Manuel bibliographique de la litt. fr. du M. A., n° 5494 bis et 7031 reprises dans le Dict. des Lettres Françaises (M. A.), s. v. Jean Perréal]; cet article développe une communication de M. A. Vernet à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres publiée dans les C. R. de l'Ac. des Insc., 1943, p. 93-100.

accueillies BW, DDM, P.Rob., Lar.L.F. et le T.L.F.; inversement nos textes contiennent quelques premières attestations qui jusqu'alors sont passées inaperçues ¹.

amalgamer (RA 495) « Fors prendre le bel vif argent... et estre diligent De l'amalgamer avec l'or ». GdfC et Littré donnent cet ex.; Littré et DG le datent du xive s. et cette date est attribuée au mot dans tous les dictionnaires, FEW 19, 3 b (hap. xive s.), BW (xive), DDM, Lar. L. F. et T. L. F. (id).

attribut (RN 80) « Homs ont... Esprit comme ange en attributs ». Recueilli par GdfC, cet ex. est daté du xive s. par DG, BW, DDM, Lar. L. F. et T. L. F.; le mot semble absent du FEW. En fait il s'agit d'une interpolation de ca 1700 (v. supra); Homs C. S. Pluriel porte toutes les marques du faux archaïsme.

calcination (RA 549) « Qui font par calcinations... Des distillations estranges ». L'ex. est attribué à Jean de Meun par GdfC et le mot est daté du XIII^e s. par FEW II, 109 a, avec l'indication Jean de Meun dans DG, BW; de 1265 Jean de Meun dans DDM et Lar. L. F.

correspondance (RN 726) « Qui ha çà bas correspondance ». GdfC a recueilli cet ex. et l'a attribué à Jean de Meun ; de là le mot est passé dans FEW X, 313 b

RN 103); radicalis X, 17 a (humide radical RN 704); sous Maria VI, 1, 343 b n. 54, H. E. Keller, à propos de baing-Marie (RN 339), a restitué à l'œuvre son véritable auteur.

1. Abréviations utilisées:

BW: O. Bloch et W. von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, 5^e éd., 1968.

DDM: A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand, Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, 2º éd., 1968.

DG: A. Hatzfeld, A. Darmesteter, A. Thomas. Dictionnaire général de la langue française, Paris, s. d. [1890-1900].

FEW: W. v. Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterbuch. En cours de publication depuis 1922.

Gdf.: F. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française, Paris, 1880-1902 (le complément, t. 9 et 10, est abrégé GdfC).

Lar. L. F.: Grand Larousse de la langue française. En cours de publication depuis 1971.

Littré: E. Littré, Dictionnaire de la langue française, rééd. intégrale, Paris, 1964. P. Rob.: Le Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1967 [nous ne le citons pas systématiquement quand ses dates correspondent à celles de DDM et/ou BW].

RA.: Response de l'alchymiste à Nature, dans Le Roman de la Rose, éd. Méon,

t. 4, Paris, 1814, p. 169-202.

RN: Les Remontrances ou la complainte de Nature à l'alchymiste errant, ibid., p. 125-168.

TL: Tobler-Lommatzsch, Altfranzösischer Wörterbuch. En cours de publication depuis 1925.

T. L. F.: Trésor de la langue française, sous la direction de P. Imbs. En cours de publication depuis 1971.

avec l'indication ca 1270 (id. dans P. Rob.), puis avec l'indication fin XIII^e s. dans Lar. L. F.; DG, plus prudent, l'avait daté du XIV^e s. et DDM à sa suite, avec l'indication de la source; dans BW, la date XIV^e s., sans indication de source, est juste si l'on tient compte du second texte cité par GdfC, qui peut effectivement être daté de 1374 (Goulain, Rational du devin office).

cucurbite (RN 40) « Par alambics et descensoires, cucurbites, distillatoires ». Littré et DG ont relevé cet ex. et l'ont daté du xive s. ; FEW II, 2, 1460 a les a suivis, ainsi que Lar. L. F.

descomposé (RA 438) « J'entens deffaict présupposé, c'est-à-dire, descomposé ». La première attestation connue du mot est celle de Calvin : cf. Littré, puis DG et FEW VIII, 66 a se décomposer « perdre la tête » (1561 ; 1541 dans BW, DDM, et Lar. L. F., en raison des diverses éditions de l'Institution chrétienne). Le sens en chimie que nous rencontrons ici ne serait pas attesté, selon le FEW VIII, 67 a, avant Furetière (1690).

distillatoire (RN 40, v. supra cucurbite). Curieusement cette authentique première attestation n'a pas trouvé grâce non plus auprès des lexicographes. Depuis DG ils indiquent Paré, xvie s. (cf. FEW III, 55 b; BW; DDM; Lar. L. F.). Notre texte permet d'ajouter quelques décennies à ce mot.

fantastique (RN II) « Je parle à toy, sot fantastique ». DG cite ce texte et le date du XIVe s.; FEW VIII, 365 a est plus riche: il donne la véritable première attestation, ca 1380 (Oresme), avec le sens « qui ne correspond pas à la réalité », mais il est vraisemblable que son indication fantatisque « fou, extravagant (d'une personne) » (XIVe — Ac. 1694) a notre texte pour point de départ chronologique. BW se limite à la première attestation 1380, mais DDM, pour n'avoir pas lu le FEW, se borne à combiner l'indication de 1380 fournie par BW et le texte cité par DG; il écrit donc 1380, Traité d'alchimie, alors que nulle part ailleurs il ne date ce texte de 1380 mais toujours du XIVe s.

fixable (terme d'alch.) (RN 119) « Et tous les métaulx sont fusibles : Après leur fusion, fixables Doivent estre... » Le mot est absent de Littré, DG, DDM, BW, P. Rob.; le FEW III, 587 b n'a pas d'attestation antérieure à 1872 (id. Lar. L. F.). On peut rapprocher ce mot de fixation et fixion (termes d'alch.) FEW III, 587 a, datés respectivement de 1557 et 1732.

infaillible (RN 762) « Mais la matière de quoi j'euvre, Est infaillible à toute espreuve ». DG est devenu prudent ; il date désormais notre texte des xvexvie s. Sa prudence, pas plus que celle de Méon, n'a été suivie. Littré cite le passage et date le mot du xive s. ; DG écarte volontairement cette date et cite un ex. de Chastellain (xve s.) ; FEW III, 388 a dit prudemment « aussi moyenfrançais », mais BW et DDM reviennent à Littré, d'où leur date, xive s.

insigne (RN 650) « Tu songes chose plus insigne Que toute seule ne puis faire ». GdfC cite ce texte; DG, prudent, n'en tient pas compte comme première attestation et prend un autre ex., du xve s., mais le FEW IV, 715 b, suivi de BW et DDM, y revient, d'où la date du xive s. En fait il s'agit d'une interpolation de ca 1700 (v. supra).

mobile subst. (RN 221) «Les sept planettes et leur pere Qui est le grant premier mobile », cf. FEW VI, 3, 3 a premier mobile « ciel faisant mouvoir tous les autres » 1579; notre texte permet de donner quelques années de plus à cet emploi.

praticalement (RA 479) «Qu'on ne doit praticalement Suivre les dictz des anciens». L'excellent TL (VII, 1694) s'est lui-même laissé prendre (c'est la seule fois à notre connaissance) à suivre aveuglément Gdf. t. VI qui donnait Jean de Meun comme auteur du traité; le FEW IX, 276 b commet la même erreur.

principe (RN 103) « mon vif argent Qu'est mon principe vivifique ». Le subst. principe est attesté depuis ca 1267 dans Brunetto Latini (cf. FEW, BW, DDM); le FEW IX, 393 a enregistre aussi l'expression principe vivifique « puissance qu'on supposa présider à la vie » en la datant de ca 1500; il s'agit vraisemblablement de ce passage, cité dans Littré. Or il s'agit d'une interpolation de ca 1700, mise à l'ancienne, de l'expression principe vital attestée depuis 1755 d'après FEW loc. cit.

sophistement (RA 490) « Bien me souvient qu'un ne disoit, qui sophistement m'induisoit. L'indication (xive-xvie s.), donnée pour ce mot dans FEW, XII, 104 a, se fonde sur les deux ex. de Gdf.; le premier est celui que nous avons cité; ils sont donc tous deux du xvie s.

sphère (RN 444) « Premiers furent simple puels En leurs sphères elementels ». La graphie moderne est attribuée à Rabelais 1532 par FEW XII, 169 b, BW et DDM. Notre texte permet de la vieillir quelque peu.

symboliser (RN 546) « Je faiz temperance infuser et les quatre symboliser ». Le texte est cité et daté du xive s. dans Littré; DG n'utilise pas ce passage, mais FEW XII, 486 a y revient en le datant de ca 1400 et en précisant « d'abord terme d'alch. »; BW et DDM indiquent xive s.

végétaux (RN 60) « Le germe de tous les metaulx, Des animaulx et vegetaulx ». Paré, par l'intermédiaire de Richelet 1680, est donné comme première attestation de ce mot, cf. DG, FEW XIV, 214 b, BW, DDM, et le mot est donc daté du xvie s. (ou 1560). Notre texte en offre une attestation plus ancienne.

vivifique (RN 103 v. supra principe) La première attestation du mot dans FEW XIV, 582 a, est tirée de ce passage daté de 1500; DG n'en cite pas d'ex. antérieur à Rabelais et c'est lui qui a raison car ce passage est une interpolation de ca 1700 (v. supra).

volatil (RN 29) « Cuides tu fixer vif argent, Cil qu'est volatil et vulgal ». Ce passage est cité dans Littré avec l'indication xive s., dans DG avec celle de xve-xvie s., mais le FEW 14, 610 a, qui fait expressément allusion à ce passage quand il indique « qui s'évapore facilement (du mercure) », considère ce sens comme un « hapax du xive s. » ; BW et DDM indiquent également xive s.

Ces quelques exemples donnent tout son sel à la célèbre formule de Ch. Nodier, rappelée récemment par K. Baldinger : « les dictionnaires sont des plagiats par ordre alphabétique ». En l'occurrence c'est le respect de l'ordre de A à Z qui a empêché les dictionnaires étymologiques de bénéficier de l'expérience qu'avaient acquise, pour dater ces textes d'alchimistes, les auteurs du DG.

Gilles Roques.

1. K. Baldinger, Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français, Strasbourg, Bibl. fr. et rom., Série D, 1974, p. 21.